

[05.09.23] COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## « DEUX POINTS, C'EST TOUT ! » : DIFFUSION DU FILM LAUREAT DU CONCOURS TFOU D'ANIMATION 2022/2023 A PARTIR DU MERCREDI 13 SEPTEMBRE

Découvrez dès maintenant sur MYTF1 le film lauréat « Deux points, c'est tout ! ».

**Mercredi 13 septembre**, TFOU diffusera sur son antenne et sur l'ensemble de son écosystème « **Deux points, c'est tout !** », le film-lauréat de l'édition 2022-2023 du concours de scénario **TFOU d'ANIMATION**, co-organisé par TFOU et la SACD. Il sera également accessible sur les plateformes partenaires du concours.

En mars 2023, **Loïc Lasne**, auteur de « **Deux points, c'est tout !** » a su convaincre le jury par son scénario. Adaptant avec intelligence, humour et originalité le slogan du concours « *Se moquer, c'est tricher : être gentil, c'est bien joué !* », Loïc Lasne illustre ainsi les vertus de la gentillesse et l'importance de sensibiliser les enfants de 4 à 10 ans aux dangers du harcèlement scolaire.

**Co-financée par la SACD et le groupe TF1 à hauteur de 20 000 euros**, la production du film, **réalisé par Aurélie Monteix**, a débuté dès avril 2023 chez **Dandelooo**, société de production et de distribution dirigée par **Jean-Baptiste Wery** et **Emmanuèle Pétry-Servin**.

*« Chaque année, le concours TFOU d'ANIMATION est l'occasion pour les équipes TFOU de donner la parole à de nouveaux talents de l'audiovisuel. »* Pour **Yann Labasque**, directeur des programmes jeunesse de TF1, *« cette nouvelle édition nous tient également particulièrement à cœur. Après les thématiques comme l'environnement, la solidarité, la création ou le développement de l'esprit critique, il nous est apparu primordial d'aborder un sujet de société préoccupant comme le harcèlement scolaire et par ricochet de transmettre aux jeunes téléspectateurs les valeurs essentielles de la bienveillance au quotidien. »*

*« La thématique de cette année, précise **Stéphane Chéreau**, conseiller artistique en charge de cette 9<sup>ème</sup> édition du concours, visait une cible légèrement plus jeune que les années précédentes ; le ton du slogan, le scénario et le style graphique de cette édition reflètent cette volonté de parler aux plus petits (4-7 ans) de l'importance et de l'impact que la gentillesse peut avoir dans leur vie de tous les jours. »*

**Virginie Jallot**, réalisatrice, administratrice animation et présidente de la SACD, **Éric Rondeaux**, scénariste, administrateur délégué animation :

« Nous sommes très heureux d'avoir pu participer à cette 9ème édition du concours TFOU d'ANIMATION qui récompense cette année « **Deux points, c'est tout !** », écrit par **Loïc Lasne** et réalisé par **Aurélie Monteix**. Un très joli film d'animation qui nous rappelle avec malice et originalité que la gentillesse et le respect de la différence sont des valeurs essentielles au bien vivre ensemble, et pas seulement chez les coccinelles ! »

« Chez Dandelooo, nous avons été touchés par la sensibilité et la sincérité de la proposition d'Aurélie Monteix, qui témoignent de sa vision unique et de sa passion pour les sujets sociétaux. Nous sommes heureux de l'avoir soutenue dans la mise en lumière d'un sujet aussi crucial que le harcèlement scolaire, et sommes fiers d'avoir la confiance répétée de TF1 pour cette 5ème année consécutive. » confirment les collaborateurs **Jean-Baptiste Wéry, Emmanuèle Pétry et Marie-Lou Arnould**.

#### **A propos de TFOU**

**TFOU**, case jeunesse de TF1, est le programme TV préféré des enfants de 4-10 ans en France. Chaque année, TFOU propose plus de 750 heures de programmes jeunesse sur son antenne. Sur la saison 2022/2023, TFOU a réalisé d'excellentes performances touchant **en moyenne 38% de pda sur les enfants de 4-10 ans** (Source Médiamétrie : septembre 2022 à mai 2023 hors vacances scolaires).

#### **A propos de la SACD**

Présidée par **Virginie Jallot**, autrice et dirigée par **Pascal Rogard**, directeur général, la SACD est la plus ancienne société d'auteurs au monde, fondée en 1777 par Beaumarchais, elle appartient aux auteurs qui en sont membres. Elle représente plus de 60 000 autrices et auteurs de création numérique, audiovisuel, cinéma, radio, podcast et spectacle vivant. Elle gère et défend collectivement leurs droits, met à leur disposition de nombreux services, leur offre des espaces de travail, les conseille dans leur accès à leurs droits sociaux ou les questions liées à leur statut d'auteur... Elle soutient par ailleurs, grâce au dispositif de « rémunération pour copie privée », la création contemporaine et la diffusion des œuvres.

#### **A propos du Groupe TF1**

Le groupe TF1 est un acteur majeur dans la production, l'édition et la distribution de contenus.

Sa raison d'être est d'inspirer positivement la société.

Les activités du groupe TF1 sont réparties en deux pôles :

Le pôle Média, rassemble ses chaînes en clair (TF1, TMC, TFX, TF1 Séries Films, LCI), ses chaînes thématiques (Ushuaia TV, Histoire TV, TV Breizh, Série Club), ses plateformes de contenus à la demande (MYTF1, TFOU MAX) et la régie TF1 PUB. Le Groupe est également présent avec Muzeek One dans la production musicale et de spectacles. Le pôle Production, avec Newen Studios, crée et distribue des programmes dans tous les genres et pour tous les acteurs du secteur, des chaînes publiques et privées aux plateformes digitales, grâce aux 40 sociétés et labels créatifs qu'il regroupe en France et à l'international.

Présent dans une dizaine de pays, le Groupe TF1 compte 2 810 collaborateurs au 31.12.2022. En 2022, il a réalisé un chiffre d'affaires de 2 508 M€ (Euronext Paris, compartiment A : ISIN FR0000054900).

#### **CONTACTS :**

**GROUPE TF1 – DIRECTION DE LA COMMUNICATION** – Cécile GERARD - cgerard@tf1.fr  
**SACD** - Martin DAWANCE – martin.dawance@sacd.fr